Association **F**oncière **U**rbaine **L**ibre « *LES BOUVREUILS* »
65 boulevard Charles de Gaulle 91540 MENNECY
☎ 06 95 08 01 36 contact@bouvreuils.fr
www.bouvreuils.fr

Mennecy, le 6 janvier 2023

Assemblée générale ordinaire 2023
Convocation

L'assemblée générale ordinaire de l'AFUL « *Les Bouvreuils* » se tiendra en présentiel le

Vendredi 27 janvier 2023 à 20 heures
Salle Jean-Claude Vollant
14 avenue Darblay Mennecy

L'ordre du jour sera le suivant :

- Rapport d'activité pour l'année 2022 ;
- Approbation du rapport moral, des comptes de l'année 2022 et quitus au comité ;
- Adoption du budget prévisionnel pour 2023 ;
- Questions diverses ;
- Élection de nouveaux membres au comité syndical.

Nous vous rappelons que chaque propriétaire doit se présenter au bureau d'émargement avant la séance avec une pièce d'identité, la présente convocation, et, le cas échéant, les pouvoirs qui lui ont été confiés (10 au maximum). L'ouverture de l'émargement débutera à 19h30 de telle sorte que l'assemblée générale ordinaire commence à 20h00 précises.
Il est impératif que le **quorum soit atteint** (142 propriétaires présents ou représentés). Dans le cas où l'assemblée générale ne pourrait délibérer par défaut de quorum statutaire, elle ne pourra se tenir et une deuxième assemblée générale sans règle de quorum sera **convoquée ultérieurement par lettre recommandée avec accusé de réception** (**coût d'au moins 7,00 € par propriétaire**).
Tout propriétaire désirant poser sa candidature au comité syndical est invité à se faire connaître par courriel, lettre, téléphone ou auprès d'un membre du comité.

Nous vous remercions par avance de vos participations et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre dévouement.

Le président, *Hubert JANNIN*

Merci à Isabelle Rippol dont les photos illustrent ce document.

Association **F**oncière **U**rbaine **L**ibre « *LES BOUVREUILS* »
65 boulevard Charles de Gaulle 91540 MENNECY
☎ 06 95 08 01 36 contact@bouvreuils.fr
www.bouvreuils.fr

Rapport moral 2022

Le comité syndical de votre association est heureux de vous présenter ses vœux les meilleurs pour l'année 2023.

Votre comité entreprend durant toute l'année un travail pour maintenir le cadre de notre « village » dans son aspect architectural et verdoyant, cela sollicite la compréhension et la participation de tous les résidents. Comme précédemment, nous avons essayé de faire appliquer notre règlement intérieur avec autant de souplesse et de rigueur que possible pour conserver à notre environnement son caractère agréable à vivre dans un quartier calme et résidentiel (jardins ouverts et pavillons bien entretenus).
La composition actuelle de votre comité est très variée, avec des personnes d'expérience mais aussi des plus jeunes apportant de nouvelles idées, etc. toutes motivées et dédiées pour faire vivre votre AFUL. N'hésitez pas à proposer votre candidature et à rejoindre notre comité (voir ci-après le § Elections).

Nous avons accueilli sept tournages en 2022, ils nous ont rapporté 3050 € en indemnités, soit moins qu'en 2021 (année record avec douze tournages, 8800 €), 2020 (onze tournages, 6050 €), 2019 (3850 €), 2018 (4300 €) & 2017 (4600 €).

Le montant de ces indemnités est bien sûr aléatoire mais il nous a permis, ces dernières années, de ne pas augmenter la cotisation. Pour 2023 la situation n'est malheureusement plus tenable et nous vous proposons une augmentation limitée à 10 € (voir ci-après le compte-rendu de la partie Finances).

Nous avons pu nous retrouver lors d'une fêtes des voisins le 24 juin et nous prévoyons une nouvelle fête en juin 2023 (date et moment à confirmer en temps voulu).
Ce moment de rencontre et de vie sociale est apprécié par de nombreux résidents.

Association **F**oncière **U**rbaine **L**ibre « *LES BOUVREUILS* »
65 boulevard Charles de Gaulle 91540 MENNECY
☎ 06 95 08 01 36 contact@bouvreuils.fr
www.bouvreuils.fr

Dans un contexte « post COVID », nous avons pu organiser un nouveau vide maison le 9 octobre dernier. Les conditions étaient idéales, sous un beau soleil, et il y a eu une fréquentation importante. Merci à la mairie pour son soutien et sa communication, merci aussi aux membres du comité dont Vincent FRACHOT qui ont porté cet évènement qui a été une réussite en tous points.

Comme vous le constatez, nous avons une communication régulière avec vous et nous avons encore progressé puisqu'il y a eu du nouveau en 2022, avec la création d'un site Facebook AFUL - Les Bouvreuils - Levitt Mennecy | Facebook sur lequel nous pouvons librement échanger sous le regard de son administrateur Benoît BORDERE que nous remercions pour cette belle initiative.
Cependant vous êtes plusieurs à faire part de vos réticences et à ne pas avoir rejoint ce groupe, cela se comprend car « les réseaux sociaux » peuvent effectivement effrayer, mais nous insistons sur le fait qu'il s'agit d'un groupe fermé et que les publications ne sont pas accessibles à des personnes non inscrites.
C'est un outil qui permet l'interactivité et c'est très intéressant, aussi n'hésitez pas à le privilégier par exemple pour le dépôt de vos annonces ou la recherche de services.

Notre site internet www.bouvreuils.fr demeure en service et il s'est enrichi tout au long de l'année 2022.
A vous de le faire vivre en y déposant directement vos annonces et en nous proposant des articles.

Nous continuons à vous communiquer par courriel des informations non reprises sur le site internet. Nous informons alors directement 97% des résidents et cela évite aussi d'informer trop largement, par exemple pour les tournages et de risquer d'avoir des personnes non désirées sur les lieux de tournage. Également pour tous messages d'alerte, par exemple pour des animaux perdus.
Sur le site internet, vous trouverez de nombreux articles, des recommandations d'entreprises, des documents téléchargeables tels que les récents comptes rendus d'assemblée, **les formulaires de demande de vos travaux, les plans de vos maisons** (274 plans numérisés directement accessibles), des petites annonces, etc.

Pour rappel, le fichier d'adresses des résidents est interne au comité de votre AFUL et n'est pas communiqué à des tiers.
Pour ceux qui souhaiteraient recevoir une version papier des comptes rendus de nos assemblées, ce service est maintenu.

Les membres **bénévoles et désintéressés** du comité syndical ne sont que vos représentants élus pour gérer votre association. Chacun donne de son temps libre pour agir dans le cadre des activités du comité.

Enfin Guy PAYELLE a souhaité démissionner alors qu'il sera désormais moins présent sur Mennecy et Patrice GARNIER a souhaité ne pas se représenter au comité. Ils ont largement contribué à la vie et au travail de notre comité, tout particulièrement à la tenue des comptes et aussi en exprimant des avis pertinents, et ce pendant de nombreuses années (12 pour Patrice et 10 pour Guy), qu'ils en soient remerciés.

Association **F**oncière **U**rbaine **L**ibre « *LES BOUVREUILS* »
65 boulevard Charles de Gaulle 91540 MENNECY
☎ 06 95 08 01 36 contact@bouvreuils.fr
www.bouvreuils.fr

Elections au comité

D'après ses statuts, notre AFUL est administrée par un comité de douze personnes maximum.
Il doit être renouvelé chaque année au tiers de ses membres.

- Il y a quatre postes qui sont soumis à renouvellement cette année, ce sont ceux de :

  André DESFORGES qui se représente,
  Patrice GARNIER qui ne se représente pas,
  François FROBERT qui se représente,
  Guy PAYELLE qui démissionne.

A noter que Benoît BORDERE qui a eu statut d'observateur (donc sans droit de vote) tout au long de l'année 2022, se présente.

Si vous désirez nous rejoindre, **n'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus**, posez votre candidature :

- Par écrit, par téléphone ou par courriel.

Broyeur

Grâce au budget participatif de la Région Île-de-France, nous avons fait l'acquisition d'un broyeur que chaque résident peut emprunter.
Nous vous invitons à consulter notre site internet pour plus de renseignements https://www.bouvreuils.fr/2-accueil/98-broyeur.
Ainsi, vous pouvez accéder au mode d'emploi et à un lien vers une vidéo qui montre l'intérêt d'utiliser un tel broyeur.
Moins de déchets et un sol nourri et protégé par les broyats.
C'est Vincent FRACHOT, au 5 rue des Rossignols, qui se charge de la gestion des prêts et restitutions. Vous pouvez le contacter à l'adresse mail suivante vincent.frachot@gmail.com
Cependant, compte tenu d'une utilisation intensive, le moteur tendait à chauffer et altérait ensuite son bon fonctionnement, nous l'avons donc porté chez les Établissements CHOUFOT à Fontenay, pour diagnostic et révision (le moteur est sous garantie).
Nous vous tiendrons au courant dès son retour et sa disponibilité

Déjections

Nous recueillons beaucoup de plaintes à propos de déjections canines retrouvées sur les espaces verts, les trottoirs mais aussi les jardins et même les allées de garage !
Nous rappelons une nouvelle fois que tout propriétaire de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines.
Nous savons que le problème est limité à seulement quelques (un seul ?) propriétaires de chien …
En cas de non-respect, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

Accueil des nouveaux résidents

En 2022, suite à des ventes de propriétés, le comité a rendu visite à 10 nouveaux résidents afin de leur souhaiter la bienvenue dans notre AFUL.
Des échanges à chaque fois conviviaux et chaleureux et nous tenons à remercier les nouveaux résidents de leur accueil.
Ces visites permettent de préciser les termes essentiels de notre règlement intérieur dont les nouveaux résidents ont eu communication lors de leur passage chez le notaire.
Nous leur rappelons la nécessité de demander les autorisations pour tous travaux impactant leur extérieur (changement de portes, volets, portes de garage, réfection montée de garage, …)
Nous leur rappelons également les horaires d'utilisation des engins bruyants ! Ces dispositions qui peuvent parfois paraître contraignantes ont pour exclusive finalité de limiter au maximum les situations regrettables qui mènent à un contentieux dont la gestion n'est pas l'activité favorite des membres du comité de l'AFUL.
En 2023, nous poursuivrons ces visites.

François FROBERT, Marine DELVIENNE, Pascale Mil, Frédérique LEVY MOUISSET

COMMISSION « ESPACES VERTS »

ENTREPRISE ENTRETIEN ESPACES VERTS

Concernant l'entreprise FUSCHIA PAYSAGES, le contrat d'entretien est reconduit pour un an avec un prix augmenté de 3,25% pour 2023 en accord avec l'augmentation du point d'indice EV4, soit 52 850 € TTC.
Ce prestataire en charge de l'entretien des espaces verts a fait preuve de disponibilité pour les interventions diverses que le comité a pu lui demander, et applique notre cahier des charges avec par exemple gestion du bois mort pour favoriser la biodiversité, valoriser les friches ...

Association **F**oncière **U**rbaine **L**ibre « *LES BOUVREUILS* »
65 boulevard Charles de Gaulle 91540 MENNECY
☎ 06 95 08 01 36 contact@bouvreuils.fr
www.bouvreuils.fr

Les tontes :

Le nombre de passages d'engins pour la tonte et le ramassage des feuilles, réalisés du mois d'avril au mois de décembre est de 13 au total et une de plus sur la place des Loriots pour un tournage en août.
Le contrat stipule 9 tontes mais la technique de coupe en mulching demande une fréquence de passage plus élevée.
Il est à noter qu'il a été demandé à l'entreprise Fuschia de ne pas tondre lors des épisodes de sécheresse et de grosse chaleur, afin de préserver un peu d'humidité sur le sol et de ne pas griller l'herbe.
Il s'est avéré que nous avons eu lors de l'été 2022 une période de sécheresse extrêmement longue, aussi à certains endroits nous avons constaté que cela nuisait à l'esthétisme. Lors de prochaines sécheresses, nous verrons pour prévoir des tontes aux endroits qui le nécessiteront.

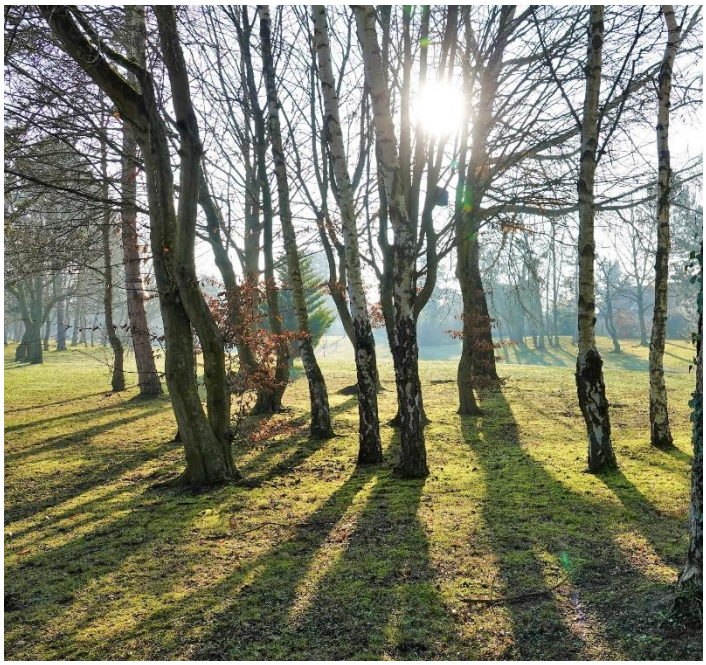

Les tailles :

Les tailles ont été réalisées en fonction des floraisons sur l'ensemble de notre AFUL sauf sur la place des Loriots et la place André Le Nôtre à cause des fortes chaleurs. Afin de ne pas laisser les végétaux sur les bois cet hiver, Fuschia procèdera à cette taille après la floraison 2023.
Lors de la période sans tonte cet été, Fuschia a émondé tous les sous-bois et les arbres plantés en isolé sur l'intégralité des coulées vertes. Les copeaux ont été déposés dans les massifs de l'AFUL.

L'arrosage :

Avec cette période de sécheresse inédite, l'arrosage des jeunes plantations était la priorité.

Travaux exceptionnels :

De nombreux arbres (essentiellement des bouleaux et des résineux) sont morts, à cause des épisodes de sécheresse successifs. Fuschia a procédé à l'abattage d'une dizaine d'arbres.

Il est à noter qu'en compensation des tontes non faites lors de la sécheresse, la société Fuschia a offert la coupe et le grignotage de 10 arbres morts sur la coulée verte entre l'avenue de Mannassé et la RD 191.

Les plantations :

Chaque prestation de vente de végétaux et plantés par la société Fuschia est garantie de reprise.

Pour 2023 nous ne prévoyons pas de budget supplémentaire pour de nouvelles plantations, Fuschia va prélever des sujets dans la haie écologique qui s'étoffe, afin de fleurir dans d'autres massifs.

Association **F**oncière **U**rbaine **L**ibre « *LES BOUVREUILS* »
65 boulevard Charles de Gaulle 91540 MENNECY
☎ 06 95 08 01 36 contact@bouvreuils.fr
www.bouvreuils.fr

Chenilles processionnaires :

Cette année il y a eu énormément de cocons de chenilles processionnaires, ceux qui étaient accessibles ont été retirés par Fuschia (une soixantaine). De nouveaux pièges à chenilles ont également été posés.
Nous vous rappelons qu'**il est obligatoire que vous fassiez de même pour tout cocon présent sur votre propriété**.
Ci-contre la photo d'un nichoir pour mésanges, elles sont prédatrices des chenilles processionnaires.

Rappels

Nous rappelons que la taille des haies donnant sur les coulées vertes est une obligation pour les propriétaires, surtout que cela facilite le passage des machines de l'entreprise qui entretient nos espaces verts. Merci aux personnes concernées de vérifier que leur haie ne se soit donc pas trop développée et ne devienne pas gênante pour l'entretien des espaces verts l'année prochaine.
Les propriétaires qui effectuent des tailles de végétaux ne doivent pas laisser leurs déchets de coupe sur les parties communes. **ATTENTION à ne pas intervenir ou faire intervenir une entreprise avec un véhicule sur les espaces-verts si le sol est détrempé, la remise en état des dégâts occasionnés serait à votre charge**.

Les propriétaires qui clôturent leur jardin doivent planter une haie végétale (type cyprès, laurier…) pour dissimuler ces clôtures, qu'elles soient en bois ou en grillage. La taille des végétaux devra être de taille conséquente afin de masquer rapidement la clôture.
ATTENTION à bien respecter le côté de plantation des végétaux, **le grillage ou la clôture devant se trouver à l'intérieur du jardin et donc invisible à terme de la rue ou des espaces verts**.
Attention aux tailles d'entretien des haies afin de permettre une bonne visibilité aux différentes intersections et l'accès aux trottoirs qui doivent être dégagés et permettre la circulation des piétons. La police municipale a d'ailleurs pu rendre visite à quelque uns d'entre vous. **La responsabilité des propriétaires pourra être engagée en cas d'accident**.
Le dépôt des déchets verts (bac et fagots) devant votre pavillon ne doit se faire que la veille du jour de ramassage.
Nous rappelons que nos espaces verts sont rigoureusement interdits à tout véhicule motorisé non autorisé.
Des courriers de rappel seront envoyés aux propriétaires non coopératifs et le comité prendra les mesures nécessaires pour que le règlement soit appliqué.

Contact

Je vous rappelle l'adresse mail pour toutes les questions relatives aux espaces verts espace-vert@bouvreuils.fr

Marine DELVIENNE, Responsable « Gestion des espaces verts »

Association **F**oncière **U**rbaine **L**ibre « *LES BOUVREUILS* »
65 boulevard Charles de Gaulle 91540 MENNECY
☎ 06 95 08 01 36 contact@bouvreuils.fr
www.bouvreuils.fr

COMMISSION « REGLEMENT INTERIEUR »

Travaux & Urbanisme

58 résidents ont fait une ou plusieurs demandes de travaux en 2022 et aucun refus tout au plus quelques aménagements aux demandes ont été faits suite aux contacts entre AFUL et propriétaires.

Pour rappel, tous les travaux extérieurs incluant également les remplacements à l'identique sont soumis à autorisation de l'AFUL.

Ne pas hésiter à contacter l'AFUL si vous avez un doute ou besoin de conseils

Sur notre site www.bouvreuils.fr dans l'index "Travaux" vous trouverez toutes les explications pour faire vos demandes et savoir quels sont les documents à produire auprès de l'AFUL et du service d'urbanisme de la mairie pour réaliser des travaux sur votre propriété.
Suivant la nature des travaux, le dossier de déclaration préalable est accompagné d'un certain nombre d'annexes.

Association **F**oncière **U**rbaine **L**ibre « *LES BOUVREUILS* »
65 boulevard Charles de Gaulle 91540 MENNECY
☎ 06 95 08 01 36 contact@bouvreuils.fr
www.bouvreuils.fr

Rappel de quelques règles

- ***Horaires relatifs au bruit (extrait du RI)***

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, leur répétition ou de leur intensité sonore, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, nettoyeur à haute pression, présentant un aspect épisodique, ne peuvent être effectués que :

- **les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 14 h à 19 h,**
- **les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h** (nouvel horaire de 14 h à 19 h, aligné sur celui de la commune, à discuter lors de notre AG),
- **les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.**

- ***Mise en place des poubelles / déchets verts***

Sortez vos poubelles ainsi que vos déchets verts au plus tôt la veille du ramassage [Règlementation de la collecte des déchets sur le territoire de la commune de Mennecy (L09.04.138.82) article 11] et **rentrez les poubelles dès que possible en les rangeant hors de la vue des passants et de vos voisins**.

Nous vous rappelons que tous les ramassages font partie d'un planning fixé par la CCVE, distribué aux propriétaires et également disponible sur le site de l'AFUL.

- ***Stationnement des véhicules***

Le stationnement des véhicules doit se faire exclusivement sur les allées de garage ou à défaut sur la rue dans la mesure où le stationnement ne présente aucun danger de sécurité routière (notamment pas dans un virage).
Il est également interdit de stationner sur les trottoirs ; ceux-ci sont strictement réservés aux piétons.
Le stationnement des véhicules est a éviter sur les pelouses. En effet le stationnement abime les pelouses et le Règlement Intérieur stipule que l'**entrepôt dans le jardin de tous véhicules, remorque, canot, objet quelconque, etc. est rigoureusement interdit, étant toutefois précisé que sur l'accès garage seul le stationnement de voitures sera autorisé**

Ces règles peuvent parfois paraître contraignantes mais il y va de la sécurité de tous et de notre plaisir d'habiter dans notre AFUL

Contact

Il y a une adresse mail pour nous faire parvenir vos demandes de travaux, poser vos questions sur un point du règlement ou obtenir des informations par rapport à des travaux envisagés :

reglement-interieur@bouvreuils.fr

Mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.

André DESFORGES
Responsable "Règlement intérieur"

Association **F**oncière **U**rbaine **L**ibre « *LES BOUVREUILS* »
65 boulevard Charles de Gaulle 91540 MENNECY
☎ 06 95 08 01 36 contact@bouvreuils.fr
www.bouvreuils.fr

COMMISSION « FINANCES »

Nous vous renvoyons au tableau de la page 12.

LES DEPENSES

L'entretien et l'aménagement de nos espaces verts représentent près de 88 % de nos dépenses.
Les dépenses fiscales augmentent, comme tous les ans.
Si l'assurance n'a pas augmenté, les frais généraux ont dépassé notre estimation, principalement dus aux frais du broyeur.
A noter que les dépenses Télécom seront réduites à l'avenir du fait de l'arrêt de la prestation de gestion du site internet, elle sera reprise par un membre du comité.

Au 31 décembre 2022, les dépenses représentent donc **58 796,75 €** pour un budget à 63 590 €.
La différence s'explique par des coûts de travaux supplémentaires des espaces verts moins importants et les frais de contentieux qui ont été nuls.

LES RECETTES

Les recettes issues des tournages de sept films ou publicités ont pu être rajoutées (3 050 €) aux cotisations des propriétaires (54 180 €), ainsi que par les intérêts, très limités (51,66 €), issus des comptes de placement. L'ensemble des recettes de **57 281,66 €** ne comble pas les dépenses, la différence 1 515,09 € est donc prise sur les deux comptes de placement.

LES COTISATIONS 2022

Toutes les cotisations ont été payées avec quelques retardataires

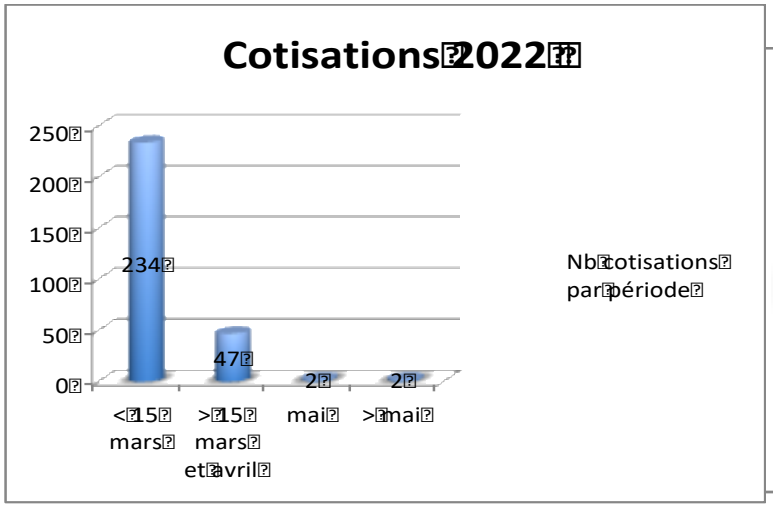

Nous proposons un budget 2023 équilibré avec très un léger déficit de 99,99 €.

Association **F**oncière **U**rbaine **L**ibre « *LES BOUVREUILS* »
65 boulevard Charles de Gaulle 91540 MENNECY
☎ 06 95 08 01 36 contact@bouvreuils.fr
www.bouvreuils.fr

COTISATION 2023

C'était annoncé dès l'an passé, « le moment d'augmenter la cotisation se fera certainement à partir de 2023 » et ce afin de maintenir un niveau de réserve à minimum 15 000 € souhaité par le comité actuel, et nous vous proposons donc d'augmenter la cotisation de 10 € soit **200 € par lot**.
Quand on regarde l'historique on retrouve ce même montant payé … en 2006 (voir le graphique ci-dessous).

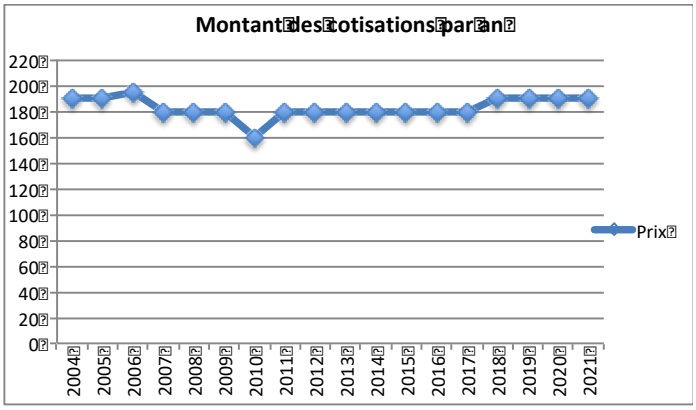

En ce qui concerne l'appel de cotisations (voir le document envoyé séparément), **nous vous conseillons de vous acquitter du montant prévu dès que possible de préférence par virement** (cela a représenté 61% des paiements en 2022) ou chèque à l'ordre de AFUL LES BOUVREUILS à déposer chez Monsieur GARNIER au 5 rue François Barbin.

Les dates d'application des pénalités sont :

- **au 15 mars 2023**, une pénalité de 10 € ;
- au 1er mai 2023, une pénalité de 40 € ;
- au 1er juillet 2023, une pénalité de 100 €.

Cette dernière date s'accompagnera d'une procédure d'injonction de payer dont les frais d'huissier seront à la charge du propriétaire.

Bien entendu, nous demeurerons à l'écoute de tout propriétaire qui aurait des difficultés, et nous sommes prêts, avec toute la confidentialité requise, à trouver avec celui-ci des modalités spécifiques.

Ci-après, le RIB de l'AFUL des Bouvreuils (compte inchangé par rapport à 2022).

Titulaire
AFUL LES BOUVREUILS

Domiciliation
SG MENNECY (00681)
1 RUE LA CROIX BOISSEE
91540 MENNECY

RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	00681	00037269053	04

IBAN : **FR76 3000 3006 8100 0372 6905 304**
BIC-ADRESSE SWIFT : **SOGEFRPP**

Association **F**oncière **U**rbaine **L**ibre « *LES BOUVREUILS* »
65 boulevard Charles de Gaulle 91540 MENNECY
☎ 06 95 08 01 36 contact@bouvreuils.fr
www.bouvreuils.fr

TRESORERIE 2022 & BUDGET PREVISIONNEL POUR 2023

	BUDGET 2022	REEL 2022	ECART REEL-BUDGET 2022	PREVI. BUDGET 2023
	1	2	3	4
	En € TTC	En € TTC	En € TTC	En € TTC
DEPENSES				
ESPACES VERTS (Contrat d'entretien)	51 190,00 €	51 180,00 €	-10,00 €	52 850,00 €
ESPACES VERTS 2021 (travaux supplémentaires	4 000,00 €	408,84 €	-3 591,16 €	1 000,00 €
TRAV BUDG PARTICIP REGION	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
IMPÔTS FONCIERS	3 800,00 €	3 827,00 €	27,00 €	4 000,00 €
FRAIS GENERAUX / FOURNITURES DIVERSES	700,00 €	1 614,45 €	914,45 €	700,00 €
ASSURANCE	1 200,00 €	1 188,02 €	-11,98 €	1 200,00 €
POSTE / TELECOM / INTERNET - SITE	700,00 €	578,44 €	-121,56 €	600,00 €
CONTENTIEUX	2 000,00 €	0,00 €	-2 000,00 €	1 000,00 €
TOTAL	**63 590,00 €**	**58 796,75 €**	**-4 793,25 €**	**61 350,00 €**
RECETTES				
COTISATIONS	54 150,00 €	54 180,00 €	30,00 €	57 000,00 €
FILMS	4 000,00 €	3 050,00 €	-950,00 €	4 000,00 €
SUBV BUDG PARTICIP REGION	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
PRODUITS FINANCIERS	60,00 €	51,66 €	-8,34 €	250,00 €
TOTAL	**58 210,00 €**	**57 281,66 €**	**-928,34 €**	**61 250,00 €**
DEPENSES - RECETTES				
ECARTS (Dép-Rec)	**-5 380,00 €**	**-1 515,09 €**	**-5 721,59 €**	**-99,99 €**

TRESORERIE			
	DATES ACTIFS	**Actifs au 31/12/2021**	**Actifs au 31/12/2022**
DEPÔTS SUR COMPTES	COMPTE CHQ Bancaire	-709,43 €	127,14 €
	COMPTE Sur Livret	17 015,50 €	14 900,00 €
	COMPTE Titre/Livret A	336,16 €	100,00 €
TOTAL		**16 642,23 €**	**15 127,14 €**
Soit variation d'actifs 2022/2023		**-1 515,09 €**	

Patrice GARNIER
Trésorier